



Dossier suivi par
Nathalie HERIN
Adjointe Directeur Diocésain
en charge des Ressources Humaines

Fleur GOIGOUX
Assistante en charge du mouvement
du 1^{er} Degré

02 41 79 51 43
f.goigoux@ec49.fr

MOUVEMENT RENTREE 2024 – ENSEIGNANTS DES ECOLES

NOTE D'INFORMATION N°2 – Lundi 11 décembre 2023

**A afficher ou à diffuser auprès des enseignants de l'école
selon les moyens de communication habituels.**

Pour rappel, l'ensemble des documents de référence, les fiches ainsi que les annexes sont et seront disponibles sur le site de la DDEC 49 : www.pourlaclasse.org, onglet Mouvement de l'emploi.

► DEMANDE DE MUTATION INTERDIOCESAINE (dans un département autre que le Maine-et-Loire)

Les enseignants souhaitant solliciter une mutation interdiocésaine pour la rentrée 2024 sont invités à compléter **l'imprimé national de demande de mutation interdiocésaine**.

Cet imprimé accompagné des justificatifs nécessaires et documents complémentaires doivent être retourner, par courrier électronique, à la DDEC, à Fleur GOIGOUX (f.goigoux@ec49.fr), **au plus tard le 25 janvier 2024**.

Par la suite, cet imprimé est signé par le président de la CDE 1D 49, qui le transmet à la DDEC sollicitée, en adressant une copie à l'enseignant. Les DDEC sollicitées intègrent la demande de l'enseignant, selon sa priorité, dans l'ensemble des demandes de mutation et transmettent à l'enseignant concerné tous les documents nécessaires à l'étude de celle-ci. Puis, les DDEC sollicitées tiennent informées la DDEC 49 de la possibilité ou non de donner suite à la demande de mutation de l'enseignant concerné.